

18 janvier 2009

Courrier Laval, Stéphane St-Amour

## **Le maire Vaillancourt souhaiterait voir la pétition**

Le maire Gilles Vaillancourt est resté sur sa faim, à la suite de sa rencontre avec deux administrateurs de l'organisme Sauvons nos trois grandes îles, peu de temps après que les députés libéraux de Laval se soient fermement engagés à décréter une mise en réserve de deux ans pour les îles Saint-Joseph, Saint-Pierre et aux Vaches.

*«Je trouve intrigant que des gens qui prétendent être appuyés par 25 000 personnes refusent de rendre publique leur pétition», s'interrogeait le maire de Laval, lors d'un entretien téléphonique. «Ils évoquent la loi protégeant les renseignements nominatifs, alors que le fait de signer une pétition est un geste public», poursuivait-il.*

### **Question éthique**

Retenue à l'extérieur lors de cette rencontre à l'hôtel de ville, la porte-parole de l'organisme, Huguette Larochelle, réplique que ses alliés en faisaient davantage une question éthique. «Il est pourtant clairement indiqué dans le libellé que la pétition serait déposée à l'Assemblée nationale; c'est l'engagement qu'on a pris envers tous les signataires et il n'est pas question d'y déroger.» Par ailleurs, Mme Larochelle ne voit pas la «pertinence» de déposer sa pétition au conseil municipal, puisque c'est Québec qui dispose des pouvoirs d'accorder à l'organisme ce qu'il réclame, à savoir un moratoire, un plan d'acquisition et un projet de mise en valeur de ces îles qui s'inscrivent dans le projet de la Route Bleue de l'archipel de Montréal.

Incidentement, M. Vaillancourt reconnaissait dans un communiqué émis le 3 novembre que «ces grands espaces naturels sont beaucoup plus de compétence provinciale quand il s'agit de leur avenir au sein du grand espace métropolitain que constitue la région de Montréal».

Quant à la pétition, elle continuera de circuler jusqu'à ce que les initiateurs jugent le moment opportun de la déposer. Ce moment dépendra de la suite des choses, fait valoir Huguette Larochelle.

### **Pas d'argent pour les îles**

S'il se dit favorable à ce que le gouvernement décrète une réserve de deux ans sur les îles de l'archipel Saint-François, le maire de Laval n'a pas l'intention d'investir le moindre centime dans un éventuel plan d'acquisition de ces îles.

«Des îles, j'en ai achetées assez», lance fermement Gilles Vaillancourt, signifiant que le gouvernement du Québec a toujours acquitté la facture des acquisitions visant la création de parcs régionaux. «Pourquoi en serait-il autrement à Laval?» questionne-t-il.

En ce qui a trait au compte de taxes des propriétaires des trois îles, MM. Luigi Liberatore et Alex Kotler, ils n'auront droit à aucun allègement fiscal pour les deux années de mise en réserve, assure le maire Vaillancourt. «Ce sera à Québec de les indemniser», a-t-il terminé.

<http://www.courrierlaval.com/article-293227-Le-maire-Vaillancourt-souhaiterait-voir-la-petition.html>